17e ANNÉE (5e SÉRIE) N° 40 2 OCTOBRE 1930

L'AMI DU CLERGÉ

Paraît à Langres tous les Jeudis

Mgr F. PERRIOT
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
FONDATEUR

A. ROZIER
Docteur en théologie, Chanoine titulaire de Langres
DIRECTEUR

Causerie de l'AMI sur les "Revues"

SOMMAIRE

I. La jeunesse de S. Jérôme. — II. S. Augustin et l'Afrique. — III. La situation du judaïsme dans le monde. — IV. L'influence d'une catholique anglaise. — V. Les données du problème hindou.

I

Ce nous est une bonne fortune de trouver dans la *Revue des Deux Mondes* des 1er et 15 juillet une excellente étude de M. Paul Monceaux, de l'Institut, sur *Saint Jérôme au désert de Syrie*.

Paul Monceaux est assurément, à l'heure actuelle, l'un des meilleurs connaisseurs de la littérature chrétienne latine. De remarquables ouvrages ont consacré sa réputation. De plus, il professe pour les auteurs dont il traite, et en particulier pour S. Jérôme et S. Augustin, une admiration et un respect qui ne cherchent point à se dissimuler.

« Parmi les Pères de l'Eglise, écrit-il, il n'y a pas d'écrivain plus original, plus personnel, plus vivant et plus spirituel, j'allais dire plus amusant, que S. Jérôme. C'est un lettré de race, primesautier, pétillant de verve et de malice, avec des boutades de satirique et des éclairs de génie. C'est un épistolier incomparable, un aimable conteur, un fougueux et mordant polémiste, pamphlétaire à l'occasion. C'est aussi un grand érudit, helléniste, hébraïsant, exégète, historien, critique sagace, malgré ses accès de partialité. C'est enfin un traducteur très intelligent, si intelligent que sa traduction latine de la Bible, adoptée officiellement par l'Eglise, est devenue notre Vulgate et retentit chaque jour dans tout le monde catholique. »

Après cet éloge, que l'on sent parti du cœur, le savant historien retrace rapidement la vie du saint. Il adopte pour la date de sa naissance l'année 347, admise également par le P. Cavallera, alors que jusqu'ici on avait tendance à reculer cette naissance jusqu'à 340-342, ou à la situer vaguement entre 340 et 350.

Eusebius Hieronymus, que nous appelons S. Jérôme, avait vu le jour à Stridon, qui ne se trouve nullement en Pannonie ou en Dalmatie, mais « à l'extrémité nord-est de l'Italie, » c'est-à-dire aux environs d'Aquilée.

Sa famille était bourgeoise. Elle appartenait à l'aristocratie provinciale, était probablement d'origine grecque, mais s'était complètement latinisée. Elle possédait à Stridon des biens considérables en terres et en fermes. L'éducation de Jérôme fut celle que l'on donnait aux petits bourgeois de son temps. Il apprit à lire, écrire et compter à l'école primaire du lieu, sous la direction d'un *litterator* ou *primus magister*.

Dès son jeune âge, il connut les joies de l'amitié grâce à un de ses camarades, nommé Bonose, originaire de Stridon comme lui, d'une famille liée à la sienne. Longtemps, ils marcheront côte à côte dans la vie et ne se sépareront que pour suivre un idéal identique, celui de la sanctification par l'ascétisme : Bonose se fera ermite sur un rocher de l'Adriatique, et Jérôme anachorète dans le désert de Syrie.

Ils fréquentèrent ensemble un cours de grammaire dans leur ville natale et vinrent achever leur formation à Rome.

Jérôme avait alors douze ans. C'était un garçon maigre, nerveux, de frêle santé, plein de ressort et d'énergie, aimant le jeu et l'étude passionnément et sacrifiant volontiers à ce défaut assez bourgeois qui se nomme la gourmandise : « Il avoue lui-même que, lors de sa conversion à l'ascétisme, le sacrifice le plus pénible pour lui fut de renoncer à la bonne chère. »

A Rome, il suivit pendant quatre ans les leçons d'un grammairien de renom, auquel il ne ménageait pas dans la suite l'expression de sa reconnaissance et qui n'était autre que le célèbre Donat, l'oracle grammatical du monde des écoles jusqu'au moyen âge. Assistons à l'une de ces leçons :

« Nous connaissons à peu près le programme des classes de grammaire, en ce temps-là. Les écoliers récitaient des leçons : pour exercer et meubler leur mémoire, ils apprenaient par cœur des fragments de classiques latins ou grecs, surtout de Virgile. Puis le maître lisait à haute voix quelques pages d'un auteur, ordinairement un poète ; il faisait lire ensuite le même passage par un élève, dont il surveillait la prononciation et rectifiait la diction. On passait à l'explication du texte, qu'on examinait à tous les points de vue : c'était l'occasion de remarques de tout genre, règles de la grammaire, de la prosodie ou de la métrique, histoire, géographie, littérature ou morale. L'exercice le plus important, le plus redouté souvent, était la correction des devoirs écrits : discours où l'on mettait en scène des personnages

historiques, transcription en prose de quelque épisode d'un poète, composition en vers sur un sujet donné. Chacun à son tour lisait son devoir en classe, sous les regards envieux ou ironiques des camarades : ce qui excitait l'émulation et parfois éveillait les vocations. Le grammairien enseignait aussi les éléments des sciences. La classe était coupée d'intermèdes de musique et de chant. »

Nous savons par Jérôme lui-même et par ses écrits qu'il avait appris à l'école de Donat, au point de pouvoir ensuite les citer par cœur, les plus beaux passages de Virgile, Cicéron, Salluste, Horace, Tite-Live, Sénèque, Pline, Quintilien, Fronton, Plaute, Térence, Perse, Juvénal.

En somme, une formation solide et saine, mais relativement étroite. Le grec n'avait plus dans la Rome du IVe siècle la place importante qu'il avait occupée aux deux premiers siècles de notre ère. Un fossé s'était peu à peu creusé entre les deux parties de l'empire, sans doute depuis l'organisation de la tétrarchie par Dioclétien et depuis la fondation de Constantinople par Constantin. Ni Augustin, ni Jérôme dans sa jeunesse ne connaissaient bien la langue de Platon et de Plutarque.

Jérôme achevait ses études de grammaire lorsqu'il fut témoin de l'explosion de joie qui accueillit dans le monde chrétien la nouvelle de la mort de l'empereur Julien l'Apostat (363).

Il se mit alors à l'école des rhéteurs, non sans doute à celle de l'illustre Marius Victorinus, car il le nomme à plusieurs reprises, mais sans dire qu'il avait été son maître, ce qu'il n'eût pas manqué de faire s'il avait suivi ses leçons.

Une loi de Valentinien, Valens et Gratien, du 12 mars 370, projette une vive lumière sur la vie des étudiants au temps de S. Jérôme. D'après ce document, — qui ne fut appliqué qu'au moment où le saint avait achevé ses études, — aucun étudiant de province ne devait être reçu à Rome sans un passeport de son gouverneur provincial. A son arrivée, il devait être inscrit au bureau du *magister census*, placé sous la surveillance de la police. On devait s'assurer qu'il suivait bien le programme d'études pour lequel il était venu dans la capitale, contrôler sa tenue, sa conduite, ses fréquentations. Les études ne pouvaient se prolonger au delà de vingt ans. Arrivé à cet âge, l'étudiant devait retourner dans sa province ; il lui était interdit de se fixer à Rome. Le préfet de la ville devait les rapatrier de force, s'ils ne partaient de bon gré.

Ces prescriptions sévères nous renseignent, — sans le vouloir, — sur les désordres qui devaient signaler la vie d'étudiant à l'époque immédiatement antérieure.

Mais nous savons que Jérôme était, lui, un étudiant sérieux et appliqué.

Tout en prenant largement sa part de plaisirs, il se faisait remarquer par l'ardeur obstinée de son travail, par son intelligence et ses succès d'école.

Nous connaissons un certain nombre de ses condisciples. « Il était l'âme d'un petit groupe d'étudiants sérieux, ses camarades préférés, qui, plus tard, sauf l'un d'eux, devaient toujours rester ses amis. » Ce sont Bonose de Stridon, que nous avons déjà salué ; Rufin de Concordia, « mystérieux et fuyant dans sa gravité précoce, futur moine, traducteur infatigable et infidèle » ; Héliodore d'Altinum, « ami très dévoué, plein de bon sens et d'esprit, futur évêque de sa ville natale » ; Pammachius, « futur sénateur, qui devait épouser Pauline, fille de Paula, et qui, après la mort de sa femme, se fit moine pour servir de ses propres mains à Ostie, dans un hospice construit à ses frais, tous les échappés d'une cour des Miracles. »

Tous ces jeunes gens se rencontraient au pied des chaires des rhéteurs en renom. Ils s'exerçaient eux-mêmes à l'art de la discussion. Ils copiaient des manuscrits pour se former une bibliothèque, — car les livres coûtaient cher ! — Ils suivaient aussi les cours des philosophes et cultivaient surtout la dialectique, si nécessaire au bon orateur.

* *

Que voulaient-ils ? Qu'attendaient-ils de leurs études et de la vie même ? Sans doute, ils n'avaient en vue que les profits et les triomphes du monde. Ils pouvaient convoiter soit les carrières administratives, soit « les gloires lucratives du métier d'avocat. »

Jérôme n'était pas encore baptisé, bien qu'appartenant à une famille chrétienne. Il faut se rappeler, pour comprendre cette anomalie de jeunes gens de famille chrétienne demeurant jusqu'à l'âge d'homme sans recevoir le baptême, que la doctrine pénitentielle n'avait pas subi une aussi prompte maturation que celle du baptême. On était sûr que le baptême effaçait d'un coup tous les péchés antérieurs ; mais on considérait les péchés postérieurs au baptême comme beaucoup plus graves et plus malaisés à remettre ; du moins on avait des doutes à ce sujet. Et l'on se disait qu'il valait mieux attendre que les années orageuses de l'adolescence fussent passées pour commencer une nouvelle vie, à l'abri des plus grosses tempêtes, en recevant le baptême autour des vingt ans ou même un peu plus tard. « Tant qu'on se sentait jeune, on restait catéchumène, on goûtait sans scrupule les plaisirs de ce monde. Au tournant de l'âge, sous les menaces de la maladie ou de la vieillesse, on songeait à se mettre en règle avec le ciel ; le diable se décidait à se faire ermite, pour se ménager une petite place au Paradis. »

Jérôme, en recevant, avec son ami Bonose, le baptême à 19 ans, — en 366, — fut en avance sur la plupart des jeunes gens de son monde. Mais le baptême ne fit pas de lui un homme profondément différent de ce qu'il était jusque-là. Sa conversion proprement dite date d'un voyage en Gaule. Ce voyage, en compagnie de Bonose, fut sans doute un voyage d'études, car Autun, Bordeaux, Trèves possédaient des écoles renommées, mais aussi un voyage d'intérêt, à la poursuite d'une situation dans l'administration. C'est là que Dieu l'atten-

dait. A Trèves, alors capitale occidentale de l'empire, les deux amis ne réussirent à obtenir aucune place, mais ils prirent contact avec l'ascétisme qui s'était développé dans cette région lointaine, sous l'influence de S. Athanase qui y avait subi l'exil. Jérôme et Bonose n'eurent plus d'autre désir que de travailler à leur salut éternel, en imitant les ascètes dont les exemples les avaient frappés d'admiration.

Une grande vague d'ascétisme traversait alors le monde chrétien tout entier. A une époque où le christianisme, devenu la religion dominante, comptait dans son sein un trop grand nombre de croyants tièdes et mondains, l'ascétisme était une protestation de la logique chrétienne contre le relâchement de la foule.

Jérôme et Bonose, de retour à Stridon et n'y trouvant pas les encouragements désirés, se retirèrent d'abord à Aquilée, où le pieux prêtre Chromatius groupait autour de lui une sorte de communauté d'ascètes, clercs, laïques, dévots et lettrés, « unis par les mêmes goûts, dans un même idéal, et joignant les ardeurs mystiques aux joies de l'intelligence. »

Brusquement, au début de 374, le groupe d'Aquilée se dispersa ; Jérôme partit pour l'Orient ; son ami Bonose devint ermite ; Rufin, qui avait fait partie du groupe, rejoignit en Egypte la fameuse Antonia Melania, une très grande dame, très dévote et très autoritaire, la même que nous appelons sainte Mélanie l'Ancienne. Il semble que cette dispersion subite ait été la conséquence d'un coup de force des ariens contre les orthodoxes dans ce coin d'Aquilée.

Jérôme, après une dernière visite à sa famille, qu'il quitta complètement brouillé avec elle, prit la route de terre vers la Syrie, traversant la Thrace, le Pont, la Bithynie, la Galatie, la Cappadoce et la Cilicie.

Il était exténué quand il arriva aux portes d'Antioche, la magnifique métropole syrienne. Il y fut reçu par son ami Evagrios, et il y resta un an. C'est là qu'il eut la célèbre vision au cours de laquelle, malade, tourmenté par la fièvre et se voyant aux portes de la mort, il entendit le Souverain Juge lui demander ce qu'il était.

— Je suis chrétien, répondit-il tout tremblant.

— Tu mens, lui dit le Juge avec sévérité, tu es cicéronien et non chrétien. Là où est ton trésor, là est ton âme !

Jérôme avait juré de ne plus ouvrir un livre profane et de se consacrer tout entier à l'ascétisme. Justement son ami Héliodore passa à Antioche, revenant de Jérusalem. Jérôme essaya de l'entraîner au désert avec lui, échoua, et se décida à partir seul, à l'automne de 375. Il n'avait que 28 ans et il croyait bien dire adieu au monde pour toujours.

La vie monastique, en ces temps lointains, cherchait encore sa voie et ses formules diverses. Il y avait des tâtonnements dans la manière de pratiquer l'ascétisme. Les uns préféraient la méthode du grand Antoine : solitude absolue ; les autres celle de Pacôme : la vie commune. Jérôme, lui, opta pour la solitude. On doit se représenter sa vie « au désert de Chalcis, » à quelques milles au sud-est de la ville de ce nom, à une centaine de kilomètres d'Antioche, vers le sud-est, dans la sommaire installation d'une ancienne caverne de troglodyte, où il avait transporté sa bibliothèque et où il vivait seul, priant, méditant, lisant, parfois copiant des manuscrits ou en faisant copier à de jeunes confrères, recevant de loin en loin la visite de ses amis d'Antioche. En somme, « les artistes ont vu juste, eux qui si souvent ont représenté Jérôme priant, méditant, lisant, écrivant, dans une grotte ou devant une grotte du désert. »

Dès le début, il s'était soumis aux plus rigoureuses traditions des anachorètes d'Egypte, les grands maîtres en la matière. Il couchait sur le sol nu. Il portait un cilice fait de toile à sac. Il ne vivait que de pain et d'eau, y joignant parfois quelque légume cru ou quelque fruit, mais jamais rien de cuit. Ce régime le réduisit à une extrême maigreur.

Mais le plus dur pour lui, ce fut le silence, la solitude : n'avoir personne à qui parler pendant des journées entières ! Il travaillait pour gagner son pain, qu'on lui apportait de la ville prochaine. Il écrivait des lettres que nous possédons encore, d'abord enthousiastes, puis peu à peu désenchantées. Il étudiait beaucoup et uniquement les Ecritures. Il est probable que le travail qui le nourrissait était celui de copiste. Une de ses consolations, malgré les efforts que la chose lui demanda, fut d'apprendre l'hébreu et de se perfectionner dans le grec, de façon à pouvoir aborder les Saints Livres dans le texte.

Son séjour au désert de Chalcis dura environ trois ans. Aux hymnes enthousiastes du début avait rapidement succédé, dans ses lettres, l'expression d'un chagrin croissant : son corps épuisé devenait un fardeau pour son âme. Les tentations les plus douloureuses et les plus violentes venaient le tourmenter jusque dans sa rude caverne. Ses souvenirs de jeunesse lui remontaient à l'esprit et le hantaient de remords et de désirs ! Chose plus cruelle encore, des discussions théologiques mettaient aux prises les anachorètes de Chalcis et soulevaient contre Jérôme des oppositions qui l'irritaient et le navraient. Il finit par se décider à partir, en 378.

Son expérience n'avait pourtant pas été vaine. Il s'était armé pour la tâche que la Providence lui ménageait ; celle du grand Docteur biblique de l'Eglise d'Occident.

« Un malade irascible, au cœur d'or, mais à l'esprit inquiet et à la dent dure, grand batailleur avec une âme d'apôtre, érudit infatigable, écrivain original et primesautier : tel était Jérôme à trente ans, quand il tournait le dos aux moines du désert, pour rentrer dans le monde et s'acheminer vers des destins inconnus. »

Telle est la conclusion de cette première étude, très nuancée et très pénétrante, à laquelle nous ne pouvons que désirer une suite prochaine.

II

En attendant cette suite, M. Paul Monceaux nous gratifie, dans le *Correspondant* du 10 août, d'une instructive étude sur *Saint Augustin et l'Afrique*. Il fait là de fines observations sur le caractère et les écrits du grand Docteur, en tant que l'influence africaine doit y être reconnue et constitue un facteur d'explication trop négligé jusqu'à ce jour.

S. Augustin est mort à Hippone, assiégée par les Vandales, le 28 août 430. Nous fêtons donc, cette année même, le quinzième centenaire de sa mort. Il avait 76 ans. Sur ce total, il a passé 70 ans en Afrique et seulement six ans en Italie, où se produisit du reste l'événement décisif de sa conversion.

« Par son père, Patricius, il descendait probablement d'Italiens immigrés ; mais par sa mère, Monique, il se rattachait aux vieilles races indigènes solidement implantées dans la Numidie du Nord. » Sa ville natale, Thagaste, qu'il appelait « sa patrie, » était une petite cité numide. On y parlait le punique, c'est-à-dire l'ancienne langue de Carthage, dont l'emploi était autorisé dans les actes judiciaires. Bien des paysans n'en connaissaient pas d'autre. Augustin lui-même parlait couramment le punique. Devenu prêtre et évêque, il prêchera souvent dans cette langue. Il a passé toute sa jeunesse, jusqu'à l'âge de 28 ans, en Afrique. Il a étudié à Thagaste, à Madaure, à Carthage. Il a été grammairien à Thagaste, avant d'être rhéteur à Carthage. Il a remporté dans cette ville ses premiers succès. Il y a connu les premiers égarements de la chair et de l'esprit. Ainsi toutes les expériences de sa jeunesse ont été africaines.

S'il se hasarde à chercher la fortune à Rome, ce n'est pas pour longtemps. Il se dégoûte du manichéisme, il prend contact avec le néoplatonisme qui le prépare au christianisme. Il se convertit enfin, à la voix de S. Ambroise. Et après avoir reçu le baptême, il songe presque tout de suite à revenir en Afrique. Il ne l'a donc quittée que de 382 à 388.

Désormais, il n'en sortira plus. Mais ce qui est à noter, c'est que même pendant les six ans d'Italie, il a presque toujours vécu entouré d'Africains, il a subi des influences africaines, il est resté totalement africain.

A Rome, il a comme compagnon et ami intime un ancien camarade de Carthage, Alypius de Thagaste, qui ne le quitte plus. A Milan, à Cassisiacum, après sa conversion, il est entouré de Monique, sa mère ; Adéodat, son fils ; Navigius, son frère ; Lastidianus et Rusticus, ses cousins ; Licentius et Trygetius, ses disciples ; Alypius, Nebridius, Evodius, Romanianus, ses amis. Et ce sont tous des Africains. Ceux qui ont agi le plus puissamment sur son âme, au moment de sa conversion, sont aussi, en dehors d'Ambroise, des Africains. Sans parler des prières de sa mère, de l'affection d'Alypius, il a été ému par l'exemple du rhéteur Victorin et par les récits de Pontitianus, deux Africains.

Ce dernier lui a fait d'enthousiastes descriptions de la vie des anachorètes. Et Augustin, comme Jérôme avant lui, a laissé tomber les fameuses paroles : « Entends-tu ce qu'on vient de dire ? Les ignorants se lèvent et gagnent le ciel, et nous, avec toute notre science, nous nous roulons dans la chair et le sang ! »

Victorin, — le même dont nous parlions tout à l'heure, à propos de Jérôme, — était un orateur connu, un philosophe, un écrivain chrétien. M. Monceaux signale que son rôle est trop souvent méconnu et qu'il a été, « au milieu du IVe siècle, la gloire de l'Afrique latine et comme un Augustin avant la lettre. »

Il avait ouvert une école de rhétorique à Rome, vers 340, et sa renommée était devenue si grande qu'on lui avait élevé une statue au Forum, de son vivant. D'abord ardent adversaire du christianisme, il s'était brusquement converti en 355. Cette conversion avait eu un énorme retentissement. Augustin, trente ans plus tard, en subissait encore le contre-coup.

Il a laissé une œuvre considérable. Augustin avait lu ses traductions latines des œuvres néoplatoniciennes. Il s'était initié dans ses œuvres à la langue de la métaphysique, dont Victorin était en partie le créateur. Dans sa propre théologie, dans sa dialectique, dans sa méthode polémique, dans sa langue philosophique, — en un mot, pour le vocabulaire comme pour la méthode et la doctrine, — Augustin a subi profondément l'influence de Victorin, que l'on doit considérer comme son précurseur direct.

En dehors de cette influence tout africaine, Augustin a subi principalement celles de S. Optat de Milève, qui lui a appris le maniement de la polémique antidonatiste, et celle de Tyconius, un donatiste indépendant qui lui a révélé les règles de l'interprétation de l'Ecriture.

Si vous ajoutez à cela les ouvrages plus lointains de Tertullien et de S. Cyprien, des Africains également, vous retrouvez partout la marque de l'Afrique dans la formation et dans le développement du génie d'Augustin. « Tout cela est d'importance pour l'étude de son œuvre, » note très justement M. Monceaux.

« L'Afrique lui a fourni, ordinairement, l'occasion et la matière de ses ouvrages. C'est trop évident pour les sermons et autres discours, pour la plupart des lettres, pour les traités de discipline, pour les procès-verbaux de conférences. Mais il en est de même pour les traités de controverse, où sa doctrine est éparse et d'où l'on a tiré cette doctrine, sans en éliminer toujours l'élément local et accidentel : par exemple sa théorie de l'intervention du pouvoir séculier, théorie qui, dans la pensée de son auteur, s'appliquait seulement aux donatistes et que justifiaient des crimes de droit commun avant l'édit impérial d'union... A tous les points de vue, Au-

gustin a subi l'action et gardé l'empreinte de son pays. Partout dans son œuvre, comme dans sa vie, on rencontre des gens ou des choses ou des souvenirs de sa région. Même, on y sent vibrer la fougue des âmes d'Afrique. Et la moins fougueuse de ces âmes n'est peut-être pas celle de l'évêque d'Hippone. Malgré l'onction que lui ont prêtée bénévolement la plupart de ses traducteurs et de ses commentateurs, il était bien d'Afrique, par le tempérament et le tour d'esprit... Avant tout, la passion ardente : on connaît son goût effréné du plaisir dans ses aventures de jeunesse, racontées par lui-même dans ses *Confessions*, et, plus tard, son ardeur passionnée pour la défense de l'Eglise. Puis un mysticisme presque réaliste : celui d'Apulée, des Berbères païens ou chrétiens, des *Confessions* d'Augustin. D'où un sentiment profond, et comme une obsession, de l'impuissance de l'homme devant la toute-puissance de la Divinité ou du Destin : fatalisme des Berbères, bien avant le *mektoub* des musulmans, et quelque chose de cela dans la théorie de la prédestination, poussée si loin que l'Eglise n'a pu, ni voulu, le suivre jusque-là. Enfin, dans la dialectique, une sorte d'emportement, avec des distinctions subtiles, des raffinements extraordinaires : comme les Orientaux, les Africains s'y sont toujours plu, et souvent Augustin. »

On voit par ce passage et surtout par ce qui est dit de la prédestination, à quel point Luther et Calvin, — qui ont, du reste, violemment exagéré encore les doctrines d'Augustin, — se sont trompés en faisant, de ce qui était une marque africaine, la norme catholique et universelle de la doctrine primitive au sujet de la grâce et du salut.

Concluons, avec le délicat critique :

« Passion, mysticisme réaliste, raffinements et subtilités dialectiques, ces traits africains, et d'autres, s'observent chez l'évêque d'Hippone, jusque dans le détail de l'expression. D'où certains défauts et certaines qualités de la forme. Par exemple, Augustin n'a jamais pu renoncer aux jeux un peu puérils du stylisme africain, si en honneur dans le pays depuis Apulée et Tertullien. En revanche, le soleil d'Afrique est pour quelque chose dans le style ardent et vibrant des *Confessions*. »

Mais si Augustin avait beaucoup reçu de l'Afrique, il lui a beaucoup rendu. Il n'a jamais eu la prétention de se poser en docteur universel. Il n'a pas eu l'intuition de ce que sa gloire posthume lui réservait, d'être le grand éducateur et le maître incontesté de l'Eglise occidentale. Il n'a vécu que pour l'Afrique. Il n'a combattu que pour elle. Ses adversaires ont été des semeurs d'erreurs en Afrique : païens, schismatiques donatistes et circoncellions, manichéens, contre qui il nourrit pour ainsi dire une rancune personnelle, pour avoir été entraîné par eux dans sa jeunesse. Même quand il se pose en adversaire irréductible du pélagianisme, il n'y voit d'abord qu'une erreur africaine, car l'hérésie du moine breton Pélagius fut d'abord démasquée en Afrique et se propagea en premier lieu par les prédications, à Carthage, du rhéteur Cælestius, gagné aux doctrines de ce moine. Enfin, quand il part en guerre contre l'arianisme, et écrit les quinze livres de son grand ouvrage sur la Trinité, c'est qu'il a constaté la présence de l'arianisme sur la terre d'Afrique.

« Mêlé à toutes les grandes affaires de la région, il a été le vrai *defensor civitatis :* défenseur non seulement de la cité, mais des personnes. » Il a été consulté, en effet, en raison de sa haute autorité morale, par tout ce que l'Afrique comptait de chrétiens éclairés et notables. Il a joué un rôle de premier plan dans toutes les assemblées et conciles de l'Eglise d'Afrique :

« Ainsi, dans les domaines les plus divers, on constate l'action décisive d'Augustin. Pendant ses trente-cinq ans d'épiscopat, l'histoire de sa vie se confond presque avec celle de cette Afrique chrétienne dont il a été l'âme. Malgré une santé délicate et de fréquentes maladies, il a déployé une activité vraiment extraordinaire, gouvernant tout un vaste diocèse et y menant à bien une foule de réformes, créant des monastères, prêchant et polémiquant contre tous les ennemis de l'Eglise, traversant au besoin presque toute l'Afrique latine, allant d'Hippone aux limites du désert, de Carthage à Constantine ou à Cæsarea, orientant, par sa parole, les conciles généraux dans toutes les grandes affaires de la contrée.

A son Eglise africaine, il a assuré, dans le monde latin, une situation unique, le respect, l'admiration, l'autorité, une autorité dont on tenait grand compte à Rome. De cette Eglise il a su rétablir et affermir l'unité, défendre les traditions et maintenir les droits, en conciliant ses habitudes d'indépendance disciplinaire avec les exigences de l'unité catholique. Grâce au génie d'Augustin, l'Afrique chrétienne devait contribuer beaucoup à orienter l'Eglise latine vers ses destinées futures. »

L'Afrique au surplus ne fut pas ingrate envers le génie qui avait fait luire sur elle le rayonnement de sa gloire. Lorsque les Vandales eurent submergé le pays, le catholicisme, persécuté par ces barbares ariens, résista courageusement, grâce à la cohésion qu'il avait reçue du grand saint.

Dans l'Afrique très éprouvée du VIe siècle, la gloire et l'influence d'Augustin demeurent plus actives que jamais. Le plus grand évêque du temps, S. Fulgence de Ruspe, se proclame son disciple en toutes choses, s'inspire de son exemple et se fait le champion de ses doctrines. Dans les conciles, on invoque constamment ses ouvrages et on tranche par l'autorité de ses décisions. Le souvenir d'Augustin traversa même l'horreur de l'invasion arabe ; même converties à l'islamisme, les populations ne l'avaient pas complètement oublié :

« Quand les premiers Français arrivèrent à Bône, ils constatèrent, avec surprise, que les indigènes des environs se réunissaient périodiquement dans les ruines d'Hippone, tirant des coups de feu en signe de réjouissance, se livrant à des pratiques religieuses, brûlant des grains d'encens sur une large pierre sacrée, immolant même des victimes. Si l'on interrogeait ces indigènes, ils répondaient que ce lieu était saint, que jadis avait vécu là un grand *Roumi*, que, même, il s'y montrait encore, qu'on l'y avait vu, toujours vêtu d'un burnous blanc. Ce grand *Roumi*, c'était Augustin, vénéré là par les descendants de ses fidèles, devenu presque un saint musulman, comme S. Louis à Carthage. »

Ajoutons que les reliques de S. Augustin, emportées en 486 par Fulgence en Sardaigne, furent

recueillies, au VIIIe siècle, par le roi des Lombards Luitprand, qui les fit transporter en grande pompe à Pavie, sa capitale. Elles furent placées en 1832, à la cathédrale de cette ville, dans un magnifique reliquaire appelé *Arca di S. Agostino*, joyau du XIVe siècle. Enfin, en octobre 1842, une partie des précieuses reliques, cédée à la France, fut emportée au delà des mers par le premier évêque d'Alger et solennellement ramenée à Hippone.

« Ainsi, grâce à la France chrétienne, et dès les premiers pas de nos soldats en Algérie, S. Augustin est rentré dans son Afrique, dont il est redevenu l'un des patrons. Cette année même, au Congrès eucharistique de Carthage, on vient de glorifier son œuvre en la commentant. Et l'on célèbre son XVe centenaire dans sa nouvelle basilique d'Hippone. »

III

Nos lecteurs se souviennent sans doute que, dans une récente Causerie (31 juillet, p. 490 et s.) nous avons donné, à la suite de M. John Viénot dans la *Revue de Paris*, un aperçu de la situation actuelle du protestantisme dans le monde.

La même Revue, dans son no du 1er juillet, a donné la parole au rabbin M. Maurice Liber, pour répondre à cette question : *Où en est le judaïsme ?* L'article contient des chiffres et des exposés qui sont à recueillir.

Des chiffres d'abord. Après avoir rappelé comment le régime d'exception, auquel le judaïsme était soumis au Moyen Age et dans les Temps modernes, avait abouti à séparer le monde juif en deux groupes, l'un, celui des *Achkenazim*, beaucoup plus dense et plus considérable, en Europe orientale, — l'autre, celui des *Sefardim*, moins important numériquement, mais plus cultivé, au sud-est de l'Europe et en Asie-Mineure, — M. M. Liber rattache le développement actuel des juiveries d'une part à l'émancipation politique proclamée par la Révolution française et acceptée tôt ou tard par tous les Etats civilisés, d'autre part à la rénovation intellectuelle inaugurée par le penseur israélite Moïse Mendelssohn.

Ce qu'était la vie juive au sein des anciens ghettos, isolés dans les grandes villes chrétiennes, M. André Spire l'a fort heureusement défini :

« Une vie juive fermée, exclusivement juive, mais complète et suffisant aux besoins essentiels de la vie et de l'âme d'hommes parqués, surveillés, exclus... Une vie aussi à l'écart des grands courants, repliée sur elle-même, prend fatalement, de jour en jour, des traits de plus en plus particuliers. C'est une souffrance d'abord, une gêne. Puis les siècles lui donnent une force d'habitude qu'on finit par aimer. Et si la vie extérieure des Juifs était danger perpétuel, humiliation et honte, la vie intérieure des ghettos, où le droit public de l'ancien régime les enfermait, la vie de communauté, la vie familiale juive n'était pas sans joie, sans une espèce de bonheur rétréci, mais tout de même de bonheur. »

Grâce aux séparations légales qui entouraient le judaïsme, une religion rigoureuse, dévotieuse, scrupuleuse pour les rites, disciplinée par la juridiction rabbinique, chaude et touchante dans la famille, mais « manquant, dit M. Liber, de largeur philosophique et de beauté, une foi rétrécie et comme racornie, » s'était toujours maintenue.

L'émancipation légale issue de la Révolution française a permis aux Juifs de prendre place dans la société, d'accéder à toutes les charges, de se mêler à la vie des peuples. Les dernières barrières ne sont tombées, en certains pays (tels que la Roumanie et les autres pays balkaniques), que depuis les traités de 1919. En Russie, elles ont été renversées par la Révolution de 1917. Le monde juif, devenu libre, a repris la faculté du mouvement ; les Juifs ont émigré, se sont regroupés suivant leurs intérêts ou leurs espérances.

Il existe actuellement environ 15 millions de Juifs. Ils sont réellement répandus partout. L'Europe orientale conserve pourtant les gros bataillons : 2.850.000 en Pologne, — 2.525.000 en U. R. S. S., — 875.000 en Roumanie, — 300.000 en Autriche, — et au moins 360.000 en Tchéco-Slovaquie.

En somme, près de la moitié du monde juif dans les cinq pays que l'on vient de nommer.

Après cela, les Etats-Unis comptent à eux seuls plus de 3 millions et demi de Juifs, dont 1.635.000 à New-York seulement.

L'Allemagne en a 615.000, l'Angleterre 295.000, la France seulement 175.000, auxquels il conviendrait d'ajouter les 75.000 d'Algérie et les 110.000 du Maroc, avec les 65.000 de Tunisie.

Le Brésil en possède 300.000, l'Argentine, 100.000, le Canada, 125.000.

On sait qu'un vaste mouvement s'est dessiné au sein du judaïsme, qui tend à reconstituer le judaïsme comme nationalité distincte et autonome, en Palestine. C'est ce que l'on nomme le *Sionisme*. Ce mouvement, dit « Judaïsme national, » est très loin d'être approuvé de tous les Juifs. L'immense majorité d'entre eux est trop profondément mêlée à la vie des nationalités au sein desquelles elle évolue, pour admettre cette sorte de déracinement que suppose le sionisme. D'autres obstacles s'opposent invinciblement au développement de cette fantaisie anormale : l'acharnement des Arabes, d'une part, qui sont prêts à tout pour enrayer l'immigration juive dans les régions qu'ils détiennent depuis si longtemps, et l'insuffisance notoire des ressources dans un pays aussi pauvre que la Palestine, d'autre part. Le sionisme n'a pu amener en Palestine plus de 150.000 Juifs, soit un centième du total dans le monde.

Depuis qu'ils ont repris leur liberté d'allures dans les sociétés occidentales, les juifs ont fourni un certain nombre d'hommes éminents dans les divers domaines de l'activité humaine. Sans parler du commerce, où tout le monde leur reconnaît des aptitudes remarquables, surtout en ce qui concerne le commerce de l'argent, c'est-à-dire l'activité bancaire, ils se glorifient d'hommes d'Etat tels qu'Herbert Samuel, lord Reading,

Mond, Louis Brandeis, Oscar Straus, Morgenthau, Rathenau, etc., de philosophes comme Bergson et Freud, de savants tels que l'indianiste Sylvain Lévi, les médecins Ehrlich, Widal, Flexner, le physicien Einstein, le mathématicien Hadamard, etc.

Par contre, les Juifs ont fourni aussi, et en quantité, des recrues aux partis les plus avancés : des chefs au socialisme le plus tranchant ou au communisme le plus destructeur.

* *

Au point de vue doctrinal, le judaïsme s'est rapproché sur plusieurs points du christianisme. M. Liber proteste contre la croyance qui attribue aux Juifs d'aujourd'hui la fameuse loi du talion. Il affirme que la loi de l'Exode : « Œil pour œil, dent pour dent, » ne s'applique, suivant les docteurs du Talmud, qu'en matière de dommages et intérêts. Il rappelle que le rabbin Hillel avait, un siècle avant Jésus, ou plutôt une génération avant lui, formulé le principe de la justice : « Ne fais pas à autrui ce que tu ne voudrais pas qu'on te fît. » Il signale que la polygamie a disparu complètement des Juifs d'Europe, depuis le XIe siècle. Pour ce qui est du divorce, il considère comme un grand progrès la substitution du divorce par consentement mutuel à la répudiation arbitraire de la femme.

Dans le domaine de la croyance proprement dite, il distingue le judaïsme traditionnel et le judaïsme libéral.

Le premier s'en tient au symbole formulé au XIIe siècle par le grand théologien Maïmonide, en treize articles que l'on peut grouper sous trois chefs :

DIEU

1. Je crois d'une foi parfaite que Dieu a créé et gouverne tous les êtres. — 2... que Dieu est un et qu'il n'y a pas d'unité comme la sienne. — 3... que Dieu n'a point de corps et ne saurait être atteint par les accidents du corps et qu'on ne peut lui attribuer aucune ressemblance. — 4... que Dieu est éternel. — 5... que Dieu est seul digne d'adoration et que nul autre ne doit être l'objet de notre culte.

RÉVÉLATION

6. Je crois d'une foi parfaite que toutes les paroles de nos prophètes sont vraies. — 7... que les prophéties de Moïse sont véridiques et qu'il est le plus grand de tous les prophètes. — 8... que toute notre Tora (la Loi) est celle qui a été donnée par Moïse. — 9... que cette Loi ne peut être changée et qu'elle ne sera jamais remplacée par une autre.

RÉTRIBUTION ET FINS DERNIÈRES

10. Je crois d'une foi parfaite que Dieu connaît toutes les actions et toutes les pensées des hommes. — 11... que Dieu récompense ceux qui observent ses commandements et punit ceux qui les transgressent. — 12... à la venue du Messie, et, bien qu'il tarde, j'attends toujours qu'il vienne. — 13... que Dieu rendra la vie aux morts à l'heure qu'il lui plaira.

Comme on le voit, ce judaïsme s'oppose au christianisme en ce qu'il professe l'unité absolue et exclusive de Dieu, c'est-à-dire rejette la Trinité, et en ce qu'il proscrit toute représentation figurée de Dieu.

Il professe en outre que la révélation mosaïque a été suffisante, parfaite même, et qu'il ne peut y en avoir d'autre ; enfin, que le Messie n'est pas encore venu.

Si l'on examine de près la prière qui est récitée, en France, par le rabbin, au moment où le rouleau sacré est tiré du tabernacle, on s'apercevra que le « lieu géométrique » auquel cette prière élève les esprits des pieux Juifs est plutôt celui des intérêts de la vie présente que celui de la vie future, plutôt la région du temps que celle de l'éternité, et que l'Israélite demeure plus préoccupé de la terre que du ciel, du succès ici-bas que du salut éternel.

Si notre observation, — qui n'est certes pas dans le texte de M. Liber, — est juste, cela constituerait une différence formidable entre le christianisme et le judaïsme. Nous ne vivons pas dans la même atmosphère spirituelle.

Voici le morceau :

« Seigneur, au moment où s'ouvrent les portes du sanctuaire, nos têtes s'inclinent et nos cœurs sont saisis d'une religieuse émotion. Nous nous sentons en ce moment plus près de Toi et notre prière s'élève avec plus d'ardeur vers le ciel.

Dieu de bonté et d'amour, Père de tous les hommes, Providence miséricordieuse, c'est en Toi que nous mettons notre confiance, daigne accueillir nos vœux et réaliser les souhaits de notre cœur.

Eclaire-nous de ta lumière pour comprendre les enseignements de ta Loi et affermis notre volonté pour en suivre les préceptes.

Répands tes bénédictions sur nous, sur nos parents vénérés, sur la tête de nos enfants. *Prolonge nos jours et les jours de tous ceux que nous aimons. Accorde-nous la santé, la force, le bonheur auquel nous aspirons et que nous voulons mériter par notre conduite.*

Ah ! Seigneur, éloigne de nous les épreuves trop douloureuses. Soutiens-nous contre les difficultés de la vie et contre les faiblesses de notre cœur.

Puissions-nous toujours obéir à tes commandements, faire le bien, fuir le mal, être sévères pour nous-mêmes, indulgents, bons et charitables pour les autres ! Puissions-nous chaque jour devenir meilleurs, plus dignes du respect et de l'estime de nos semblables, plus dignes de ton amour et de ta protection, afin que notre vie soit pure, que nos œuvres soient sanctifiées et *que nous méritions de voir descendre sur nous tes célestes bénédictions.* Amen. »

A deux reprises, dans cette prière, — aux deux endroits que nous avons soulignés, — l'on semble considérer l'obéissance aux commandements de Dieu comme donnant droit au bonheur, et comme ce bonheur n'est envisagé qu'en compagnie de la santé et de la force, il semble bien qu'il soit question d'un bonheur terrestre avant tout. Si le bonheur éternel, auquel nous chrétiens subordonnons toutes choses, n'est pas exclu, il n'est certes pas mis en relief, il n'est pas même nommé explicitement !

Tel est le judaïsme traditionnel ou conservateur. Mais en face de lui se dresse un judaïsme libéral qui est aussi variable et inconsistant que le protestantisme en face du catholicisme. Ce judaïsme

s'est d'ailleurs développé principalement en Allemagne, berceau du protestantisme radical.

Les rabbins libéraux d'Allemagne ont adopté, en 1912, le programme suivant qui caractérise très bien les aspirations et les tendances du parti :

« 1. — Le judaïsme libéral s'attache à l'essence de la religion juive dans ses vérités éternelles et ses prescriptions fondamentales d'ordre moral dont la destinée historique est de devenir un jour la religion universelle.

2. — Les vérités éternelles et les prescriptions morales fondamentales de la religion juive, en tant que communes à toutes les époques et à toutes les tendances manifestées au sein du judaïsme, sont :

a) La doctrine du Dieu Un et unique, pur esprit, Dieu de justice et d'amour ;

b) La doctrine de l'homme fait à l'image de Dieu, de l'immortalité de l'âme, de son aptitude à la liberté morale et de sa capacité d'atteindre sa destinée, qui consiste à progresser sans cesse vers une perfection plus haute, perfection morale et spirituelle ;

c) La doctrine des hommes *tous* enfants de Dieu, et de la fin de l'humanité qui est de se rapprocher de plus en plus de l'idéal messianique par la vérité, la justice, l'amour.

3. — La tâche prescrite par la Providence à Israël consiste à conserver sa religion dans sa pureté, ainsi qu'à l'annoncer par la force vivante de l'exemple et à en rendre témoignage par le sacrifice et le don de soi-même, agissant de la sorte pour l'avènement du royaume de Dieu.

4. — La base historique de la religion juive est constituée par l'Ecriture, développée dans les écrits post-bibliques, le Talmud, la littérature théologique jusqu'à nos jours.

5. — En tant que religion historique, le judaïsme a traduit ses vérités éternelles et ses préceptes moraux fondamentaux dans des formes et des idées religieuses conditionnées par les circonstances historiques. Chaque génération a fait sienne la religion de ses pères à travers des formes et des idées religieuses propres à elle-même. C'est pourquoi le judaïsme libéral se place au point de vue d'un développement successif subsistant au sein du judaïsme, en vertu duquel chaque époque a le droit et le devoir, tout en gardant les vérités essentielles, d'abandonner, de développer ou de créer de nouvelles formes religieuses conditionnées par les circonstances historiques.

6. — Ce devoir devient plus pressant à notre époque. Par l'entrée des Juifs dans la civilisation et dans la vie sociale d'une époque qui a élargi son horizon intellectuel par des connaissances nouvellement acquises et qui a abouti de la sorte à une transformation dans tous les domaines de la vie, bien des formes, institutions et coutumes ont disparu de la vie et de la conscience, ayant perdu leur sens et leur contenu spirituels. »

Comme on le devine sans peine, ce sont ces deux derniers articles qui distinguent surtout le judaïsme libéral du judaïsme traditionnel. Ils ont en effet une saveur « moderniste » prononcée.

En pratique, le judaïsme libéral conserve le sabbat et les fêtes, — la prière quotidienne à la maison, — la circoncision, la confirmation pour les garçons et les filles (et non pour les premiers seulement), — le mariage et le divorce religieux (mais en réformant le second, on ne nous dit pas en quel sens).

Les réformes opérées par ce judaïsme consistent dans une réduction de la durée des offices, dans l'extension de l'emploi des langues vulgaires, dans la suppression des prières qui ne correspondent plus aux sentiments des fidèles, dans l'égalité religieuse accordée à la femme, dans la suppression du *quorum* des fidèles présents (on sait que dans le judaïsme traditionnel, l'office public ne pouvait avoir lieu sans la présence de dix *hommes* parvenus à la majorité religieuse de treize ans).

Ajoutons que certaines communautés libérales juives ont été plus loin encore en substituant le service du dimanche à celui du sabbat et en supprimant la circoncision.

* *

Quelles sont les forces respectives de ces différentes tendances ? M. Liber essaie de nous le dire :

L'Europe orientale est la forteresse du judaïsme orthodoxe et intransigeant. Les juiveries y sont assujetties à une pratique religieuse minutieuse et immuable. On ne sort de là que pour aller au nationalisme laïque ou à la libre-pensée révolutionnaire et athée.

En Allemagne, les communautés se partagent entre libéraux et conservateurs. Une minorité agissante s'efforce de sauver l'orthodoxie.

« Le judaïsme français est dans son ensemble conservateur, au moins en théorie; à part l'introduction de l'orgue et du chœur, le culte traditionnel a été respecté. Depuis la guerre, on constate, à Paris par exemple, une meilleure fréquentation des offices et — symptôme encore plus réconfortant — ce ne sont plus les vieillards seulement, mais les adultes et les jeunes qui vont à la synagogue. Quand le sabbat ou une fête juive coïncide avec une fête légale ou un dimanche, les synagogues sont remplies. Mais les nécessités de la vie sociale et économique ont été plus fortes que la tradition ; le repos sabbatique et les préceptes alimentaires sont, en général, délaissés; la langue hébraïque est ignorée ; les mariages mixtes sont assez nombreux. Le sentiment de la famille a survécu à l'abandon du culte domestique et les anniversaires de décès sont scrupuleusement observés. Mais la vie religieuse est faible en dehors des grandes fêtes. »

Aux Etats-Unis, le judaïsme se partage entre trois tendances : la bourgeoisie riche est libérale ; les immigrants des pays slaves restent orthodoxes jusqu'au jour où ils sont américanisés. Ils deviennent alors conservateurs, ce qui veut dire que tout en gardant la doctrine, ils font des concessions dans le culte.

Ce qui manque au judaïsme et ce qu'il aspire à se donner, c'est une organisation d'ensemble et une autorité centrale, soit sous la forme d'un Sanhédrin, soit sous celle d'un Rabbin suprême ou Grand-Prêtre. Mais ce n'est là encore qu'une aspiration, qui n'est peut-être pas près d'entrer dans le domaine des faits.

IV

Mlle Agnès de la Gorce a consacré un fort bel article à la mémoire d'une grande catholique an-

glaise, *Mrs Alice Meynell* (*Correspondant* du 10 août). Cela nous permet de jeter un coup d'œil sur la vie catholique en Angleterre.

On a célébré en 1929 l'anniversaire de l'Emancipation. On a pu donner à ce propos les statistiques les plus brillantes sur le développement prodigieux du catholicisme en Angleterre depuis un siècle. Nous avons une tendance, en France, à attribuer la majeure partie des conversions (dont quelques-unes très retentissantes) qui sont venues enrichir l'Eglise catholique dans le Royaume-Uni, au mouvement dit d'Oxford. Il est sûr que le gain de personnalités telles que Newman, Manning et autres du même genre, doit marquer en histoire. Il est sûr aussi que les exemples, les écrits, l'influence personnelle d'un Newman ont agi et agissent encore d'une façon puissante sur les esprits en quête de la vérité en Angleterre. Mais il ne faut pas oublier non plus ni sous-estimer ce que nos voisins appellent *Irish Mission* — la Mission irlandaise, — c'est-à-dire la transplantation, par milliers et dizaines de milliers à la fois, d'Irlandais catholiques dans les centres industriels anglais, à la suite de circonstances économiques ou politiques ayant pour résultat de contraindre les malheureux fils de la verte Erin à émigrer au loin. La « Mission irlandaise » a fourni la majeure partie des gros bataillons catholiques non seulement en Angleterre et en Ecosse, mais aussi en Australie et aux Etats-Unis.

Quoi qu'il en soit, l'Eglise catholique a connu, au cours du XIXe siècle, de remarquables triomphes. Elle présente un recrutement assez curieux, en ce qu'il provient à la fois du monde ouvrier d'origine irlandaise, et des milieux intellectuels les plus raffinés et les plus modernes d'esprit et de talent.

« Aujourd'hui, remarque avec raison Mlle Agnès de la Gorce, proportionnellement au petit nombre de ses adhérents, le catholicisme est le groupement spirituel qui fournit à l'Angleterre le plus d'écrivains. »

Surtout, les écrivains catholiques d'Angleterre sont à l'heure actuelle les plus vivants, les plus alertes, les plus souples d'allure et de langue. Un Chesterton, un Hilaire Belloc donnent l'impression d'une robustesse, d'une confiance dans la vérité de leur position, d'une solidité dans le bon sens, qui leur permettent de railler impitoyablement les illogismes innombrables qui s'étalent autour d'eux. Ils « font aujourd'hui pénétrer dans les boutades de leur humour le levain de leurs croyances. C'est toujours la même nostalgie d'unité spirituelle, mais les façons du style ont changé : au lieu de la grave éloquence, la verve ; au lieu des reflets d'anciens vitraux, les scintillements d'une moderne fantaisie. »

Mrs Meynell s'appelait de son nom de jeune fille Miss Alice Thompson. Le meilleur de sa jeunesse s'était écoulé auprès d'un père d'une puissante personnalité et d'une mère très musicienne, dans de fréquents voyages à l'étranger, surtout en Italie. La famille, en somme, avait cessé d'être insulaire. Ce n'était pas une mauvaise condition pour qu'elle cessât d'être anglicane : l'anglicanisme n'est-il pas une forme religieuse de l'insularité ?

Dans sa jeunesse, Alice Thompson a entendu discourir Louis Blanc. Le révolutionnaire exilé disait son opinion sur les différentes langues européennes. Naturellement, il plaçait le français au-dessus de tout. Il daignait sourire en parlant de l'italien. Mais il avait traité l'anglais de « langue commerciale. » La fillette, qui connaissait déjà Shelley, Keats, Tennyson, rougit sous l'affront. Elle sent déjà peut-être alors sourdre sa vocation d'écrivain et de poète. De fait, elle fait des vers de très bonne heure. La « langue commerciale » des Anglais se prête merveilleusement au lyrisme. La délicatesse des paysages d'Angleterre et d'Ecosse, la puissance de rêve qu'ils recèlent, la brume légère qui les enveloppe et les pare d'une mélancolie irrésistible, l'âme de la race enfin, — s'il existe quelque chose de ce genre, — ont depuis longtemps dressé cette langue à l'expression des sentiments les plus fins et les plus profonds. Alice Thompson maniait le vocabulaire poétique avec une perfection innée. Son premier recueil parut en 1873 (elle avait alors 28 ans) et s'intitulait : *Préludes*. Les « critiques le placent très haut. » Les approbations les plus enivrantes vinrent au jeune auteur. Un Ruskin, un Rossetti avaient dit leur admiration ! L'un des sonnets du recueil : *Renoncement*, fut proclamé le meilleur du XIXe siècle. Le public se laissa charmer. Dans l'intervalle, Alice était devenue catholique. Sa mère s'était convertie la première, mais secrètement. « Je suis rentrée chez moi, écrivait-elle, mais je n'ai rien dit. » Elle savait sans doute que ceux qu'elle aimait ne tarderaient pas à la suivre dans la maison du Père de famille, sans quoi ce silence pourrait nous surprendre. Mais avec certaines âmes particulièrement farouches, le silence est la meilleure prédication ! De fait, Alice devine sa mère. Elle l'imite. Sa sœur aînée, qui devait s'illustrer comme peintre de batailles et épouser un général irlandais, se convertit à son tour. Le père seul demeure anglican jusqu'au lit de mort, mais il veut expirer dans la foi des siens. Alice ne parlera que très rarement de sa conversion. Elle était de ces natures qui ne se révèlent jamais entièrement et répètent volontiers le mot d'Hamlet : « Le reste est silence. »

« Ce fut lentement et graduellement, écrira-t-elle pourtant plus tard, et non par une illumination brusque que je repris cette grande route austère de la soumission et de la discipline intérieure qui m'a conduite au seuil de l'Eglise catholique. »

Sur sa conversion, elle avait aussi écrit un sonnet intitulé *La Néophyte*. Mais elle le regardait comme si intime qu'il lui répugna longtemps de le publier. L'idée de ce morceau, c'était le *définitif*. Se donnant au Dieu d'amour, elle donnait

toute sa vie à la fois, et elle l'apercevait tout entière, jusqu'à la vieillesse, en la donnant :

Qui connaît les jours pour lesquels, dès ce jour, je [m'engage ?
Offrant le bouton, j'offre aussi la fleur. J'incline,
En même temps que ce front lisse, un front fané ;
Je fléchis avec les miens des genoux vieux et faibles [et je prie.
A des pensées qui ne sont pas mûries encore, je [donne un but unique,
Un apaisement à la douleur inconnue,
Un frein à quelque chose qui vient je ne sais d'où ;
Dès le printemps précoce, je dédie mes champs.
Et je me traite (en souriant) de téméraire, parce [que je consacre une récolte enfouie.
Je joins dès à présent devant de lointains autels
Des mains qui tremblent. Pour quels travaux ? Je [l'ignore. Là où ils se cachent,
Je marque d'un sceau mon amour futur, mon art [qui ne s'est pas encore épanoui.
A ma tête et à mes pieds, j'allume les flambeaux.
Je pose le crucifix sur ce cœur silencieux.

Au moment de sa conversion, Alice avait environ vingt ans. Elle a le bonheur de voir revivre les unes après les autres les grandes traditions de la religion qu'elle vient d'embrasser et qu'elle aime. Pour la première fois depuis la Réforme, les catholiques anglais osent s'assembler pour accomplir un pèlerinage, sous la conduite du duc de Norfolk. Alice et sa sœur en font naturellement partie. Elle raconte l'événement. On part d'Angleterre pour Paray-le-Monial. Au port d'embarquement, la foule les salue avec cordialité. Pourtant, sur la jetée, un homme s'écrie : « Vous êtes un déshonneur pour votre nation ! » Elle sent le ridicule achevé de ce cri de colère et de fanatisme. Paray-le-Monial lui apparaît comme une merveilleuse cité d'amour divin. C'est la revanche « prise par les forces de la sensibilité mystique qui, longtemps captées, s'échappent avec effervescence. Les pèlerins arrivent dans la nuit, au clair de lune. Une procession se forme et se dirige vers la basilique dont on distingue les clochers et les absidioles, la solide structure romane. Et la néophyte croit monter vers les portes du Paradis. »

Au début de 1877, à 32 ans, elle épouse le jeune écrivain catholique Wilfrid Meynell, qui travaillera beaucoup au développement de la presse catholique en Angleterre, réalisant ainsi un rêve du grand Manning.

Meynell dirige quelque temps une Revue qui dure peu, mais ne laisse pas d'exercer une profonde influence : *Merry England*, « la joyeuse Angleterre. » C'est là que, dès l'âge de 18 ans, commence à se faire connaître le vigoureux polémiste et historien Hilaire Belloc. Le titre seul du recueil est un programme. A la raideur puritaine, les catholiques entendent opposer la joie saine des enfants de Dieu. « Les rédacteurs de *Merry England* se plaisent à mêler, au rêve d'une Angleterre catholique, le rêve d'une Angleterre plus joyeuse ; ils revendiquent la bonhomie ancestrale, celle des martyrs du XVIe siècle, qui offraient au bourreau leur force intacte, avec une effusion d'amour divin, une métaphore digne de Shakespeare, ou un simple calembour. Le plus spirituel d'entre eux n'était-il pas le chancelier d'Henry VIII, Thomas Morus ? »

Mrs Alice Meynell fut pour son mari le plus assidu et le plus précieux des collaborateurs, ce qui ne l'empêcha pas de devenir mère de huit enfants, sans cesser d'écrire soit dans *Merry England*, soit au *Weekly Register*, à la *Dublin Review*, à la *Pall Mall Gazette*. Ses poèmes font les délices des délicats. Ses *Essais* lui gagnent les plus brillantes admirations, celle d'un Henley, celle d'un Georges Meredith.

Nous avons peine à nous figurer le souci de la forme qui règne alors dans les cercles lettrés d'Angleterre. « Ce matin, disait l'ironique Oscar Wilde, j'ai raturé une virgule, et cet après-midi j'ai supprimé la rature. » Mrs Meynell s'impose à la lettre ce minutieux effort de perfection. Elle écrit, dans un ton plus élevé qu'Oscar Wilde : « Il ne devrait y avoir aucune routine dans la littérature, pas plus que dans la prière, tout acte de l'écrivain étant une intention particulière, une impulsion personnelle, une pensée solitaire. » Tout ce qui est poncif, cliché, négligence, l'irrite comme une belle oraison ânonnée par des lèvres machinales. Elle n'admet point ces licences que les poètes récents donnent comme le dernier mot du raffiné et qui ne recouvrent que leur paresse ou leur impuissance.

Chères lois, pour moi, soyez des ailes !

Voilà son culte de la discipline littéraire. Elle a, dit-elle encore très joliment,

La liberté enracinée des fleurs sous la brise.

Ce sentiment de l'ordre ne fut certes pas étranger à sa conversion au catholicisme, et il demeura l'âme de son âme.

Avec quelle émotion parle-t-elle de sa foi et de son Dieu, le Dieu du *Saint-Sépulcre !*

Nulle planète ne sait
Que la nôtre, la nomade, qui entraîne le sol et la vague,
L'amour et la vie multipliés, la détresse et la joie,
Emporte, comme son trésor suprême, une tombe oubliée !

Ecoutez comme elle chante le bienfait de la communion :

Quelqu'un de la foule se leva,
S'agenouilla devant la patène et le calice,
Reçut le Seigneur, s'en revint en paix, pria
Tout près de moi, et je dis dans mon cœur :

« O Christ, dans la vie de cet homme,
De cet étranger qui est tien,
Dans son mal et son bien,
Dans la citadelle assaillie de son vouloir,

« Je te confesse. Tu es ici,
Vivant dans cette vie. Je te sais proche,
Dans cette conscience solitaire, et renfermé hors [de nous,
Dans les limites du jour isolé vécu par ce [frère... »

Mais en dehors de son œuvre personnelle, Mrs Meynell a exercé une influence très profonde

sur sa génération par le rayonnement de sa personnalité accueillante et par les charmes de sa conversation. Sa demeure était le refuge du cardinal Manning aux heures de repos. On y recevait les visiteurs les plus disparates au point de vue des croyances, non seulement des catholiques comme Chesterton, le très jeune Lionel Johnson (qui n'eut pas le temps de donner sa mesure), l'étrange Francis Thompson, avec son air de « gueux entré par mégarde, » mais aussi des esprits aventureux tels qu'Oscar Wilde, l'irlandais Yeats, Stephen Philipps, etc.

C'est que Mrs Meynell est convaincue qu'il existe une alliance naturelle entre l'art et la foi catholique. Elle approuve sûrement le vœu exprimé par Francis Thompson :

Enseigne-nous comment le crucifix peut être
Taillé dans l'antique laurier,
Le fruit des Hespérides
Mûrir du même éclat sur les arbres de l'Eden,
Et la même rosée rouge humecter
Le bois sacré des Muses et le jardin de Gethsé-
[mani...

Mrs Alice Meynell vécut jusqu'à l'âge de 75 ans. Elle est morte en 1922, ayant pour ainsi dire fait la liaison entre les hommes du mouvement d'Oxford et les catholiques ardents et combatifs de la génération actuelle. « Le catholicisme continue d'agir à la façon d'un aimant sur l'esprit des romanciers et des poètes. Qu'il s'agisse de Maurice Baring, ou d'un plus récent converti, Alfred Noyes, poète de la mer, des matelots, des soldats et des héroïques aventures, leur exode vers Rome est ininterrompu... Ces fils d'une nation insulaire s'efforcent d'entrer dans une communion spirituelle plus large avec le reste du monde. Ce sont en majorité des néophytes. Une clarté radieuse, pareille à celle qui se pose parfois sur les arêtes des montagnes, illumine les dogmes qu'ils ont retrouvés. »

V

La rédaction du *Correspondant* a eu l'excellente pensée de demander à lord Winterton, qui fut presque continuellement, de 1922 à 1929, sous-secrétaire d'Etat pour les Indes, un bref exposé de la situation aux Indes, à l'usage du lecteur français. Lord Winterton a répondu à cet appel en rédigeant, sous le titre *Quelques aspects du problème hindou*, un substantiel résumé de la question dont si souvent, avec plus ou moins de compétence, nous entretiennent les journaux.

Il s'agit de savoir, en somme, si l'Inde est mûre pour l'autonomie. Nous sommes enclins en effet à nous demander pourquoi les Anglais, qui ont accordé à la plupart de leurs autres colonies la qualité de *Dominion* complètement indépendant ou à peu près, semblent s'entêter à refuser le même privilège à l'Inde.

C'est que nous sommes victimes d'un mirage. Nous ne nous représentons pas la véritable situation de l'Inde. Est-elle apte à l'unité politique ? La concession de l'autonomie ne serait-elle pas l'occasion et le signal du déchaînement des pires guerres civiles ?

Rappelons-nous d'abord l'*immensité du territoire* dont il s'agit. L'Inde, au fond, c'est non pas un pays, mais une expression géographique. Elle compte plus de 5 millions de kilomètres carrés, soit la moitié de l'Europe. Elle abrite 318.942.000 habitants, c'est-à-dire huit fois autant que la France, le cinquième de l'univers. Déjà l'unification d'une telle masse, sous un seul régime politique, serait un problème probablement insoluble dans les parties les plus civilisées du monde. Que l'on songe à l'impossibilité qu'elle suppose en une région où abondent les diversités de races, de langues, de religions, de traditions de toute nature !

Si nous sommes si loin des Etats-Unis d'Europe, pourquoi trouverions-nous naturel qu'il se crée du jour au lendemain des Etats-Unis de l'Inde ?

Différences de races : les Hindous le nient, mais la science l'affirme sans discussion possible. Il y a un abîme entre les groupes ethniques du Nord, de pure hérédité aryenne, aux traits aquilins et à la peau presque aussi claire que celle des paysans du sud de l'Italie, et les descendants des Dravidiens du Sud, qui se distinguent à peine des nègres africains. « Certaines de ces races ont une intelligence vive, et une aptitude aux occupations agricoles et commerciales qui dépasse de beaucoup celle de bien des populations paysannes de l'Europe orientale. D'autres, dans les districts montagneux et dans la jungle, sont des sauvages presque nus, qui s'adonneraient encore au cannibalisme et aux sacrifices humains, s'ils n'en étaient empêchés par le pouvoir et le prestige du *Raj Britannique*, représenté par une poignée de policemen anglais et hindous loyaux, dévoués et disciplinés. »

Différences de religions : ne parlons que de l'Inde anglaise, *British India*, c'est-à-dire de la partie de l'Inde administrée directement par l'Angleterre, le reste, soit un tiers de l'Inde, étant constitué par les *Etats indiens* sous protectorat. Il y a dans l'Inde anglaise 163 millions d'Hindous contre 59 millions de Musulmans, 2.367.000 Sikhs, 10 millions de dénominations diverses, y compris les chrétiens. Or, le fossé qui sépare les deux principales confessions religieuses (brahmanistes et musulmans) est infranchissable. Ainsi « la vache est un animal sacré pour les Hindous (brahmanistes). Des Hindous de mes amis m'ont dit que la simple lecture du meurtre d'une vache par les musulmans leur donnait le sentiment physique de la nausée. D'autre part, les musulmans les plus respectables peuvent à peine s'empêcher d'en venir aux coups, quand une procession hindoue, avec sa musique et ses idoles, passe devant leurs mosquées. »

Ajoutez à cela que le brahmanisme situe au bas de l'échelle sociale toute une catégorie de pauvres gens, que nous appelons les *parias* et qu'on

nomme là-bas les « classes honteuses » ou les « intouchables. » Ils forment environ un vingtième de la population, soit plus de 10 millions dans l'Inde anglaise proprement dite. Or, ces *intouchables* ne peuvent avoir aucune société avec les autres. Ils ne peuvent entrer dans les temples. Un autre Hindou se regarde comme pollué s'il a touché à leur eau ou à leurs aliments. Ils n'ont pas le droit de puiser à la fontaine publique. Leurs enfants ne sont pas admis à l'école commune ; on regarde comme une concession énorme qu'en certains villages, leurs enfants puissent assister à la leçon de l'instituteur, en restant debout vers la porte ! « Les difficultés que rencontre l'administrateur ou le réformateur politique sont très augmentées par le fait que la majorité des *intouchables* acceptent leur destinée et la considèrent comme naturelle et inévitable. Leur état est vraiment pitoyable, car ils sont Hindous sans l'être. Ils vivent dans la plus grande misère et n'ont aucun espoir de jamais améliorer leur sort. »

Différences de langues : « Il y a, dans l'Inde, un grand nombre de dialectes différents, dont beaucoup n'ont aucun rapport comme racine ou comme écriture. Le dernier recensement en a déterminé 222. Le rapport de la Commission Simon affirme qu'un voyageur qui voudrait traverser la péninsule dans sa largeur aurait, pour se faire comprendre partout, à apprendre autant de langues que s'il parcourait l'Europe entière. »

Différences de traditions et d'usages : enfin, il y a, dans l'Inde, des différences considérables entre les peuplades au sujet des habitudes et du tempérament. Par exemple, le Punjab, à l'Ouest, possède une population hardie, brave, athlétique. Le Bengale, au contraire, à l'Est, est occupé par une race paisible et ennemie des aventures. Il résulte de là qu'au cours de la dernière guerre, le Punjab, qui compte 20 millions d'habitants, nous a envoyé 349.000 volontaires qui se sont battus admirablement sur tous les fronts, tandis que le Bengale, avec 45 millions d'habitants, n'a envoyé que 7.000 soldats. Des contrastes semblables existent entre d'autres provinces. « Mais c'est au Bengale surtout que l'on rencontre des hommes, et des femmes aussi, de la plus haute culture intellectuelle et qui seraient à leur place dans les milieux les plus littéraires et les plus scientifiques de Paris ou de Londres.

« Je ne puis m'empêcher de me demander comment les populations martiales du nord et du centre de l'Inde pourraient vivre, sous un même gouvernement central, côte à côte avec la race si intellectuelle du nord-est, s'il n'y avait, pour les maintenir en paix, le lien externe que représentent les éléments britanniques. »

Pour avoir sous les yeux toutes les données du problème, il convient encore de remarquer que l'Inde n'a pas les conditions économiques d'un Etat capable de se suffire. C'est un des pays les plus exclusivement agricoles du monde. Sur les 244 millions d'habitants de l'Inde anglaise, 220 millions mènent une existence rurale. Le niveau de bien-être est très bas ; celui de l'instruction plus bas encore.

On sera tenté peut-être d'en faire un grief au gouvernement britannique. Mais avant de l'accuser, il faut se rappeler qu'il n'a pris en charge les immenses territoires qu'il administre actuellement que depuis environ 60 ans, qu'auparavant l'Inde avait toujours été ravagée par des guerres, des famines, des massacres, des exactions de toute nature. Les administrateurs anglais se sont trouvés aux prises avec d'effroyables difficultés, qu'ils n'ont pu vaincre du jour au lendemain. Pour n'en signaler qu'une seule, que l'on songe aux inconvénients graves que présente, au point de vue progrès de la culture, le seul fait que la vache est un animal sacré d'après la religion des Hindous. Il en résulte qu'aucun Hindou ne peut tuer ni laisser tuer une vache dans le rayon de son activité agricole. La conséquence de cette interdiction est qu'aucun bovidé ne peut être tué dans l'Inde, dans l'étendue de milliers de kilomètres carrés, quel que soit l'âge de l'animal ou son état de maladie :

« Des milliers de vieilles vaches, qui ont passé depuis longtemps l'âge de la reproduction et dont la valeur économique est nulle, traînent une existence misérable, disputant aux bêtes jeunes et utiles de rares herbages. Des centaines de taureaux sacrés se promènent librement dans les champs, même quand ils détruisent le riz et le maïs, parce qu'il est impie de les empêcher. Dans la plus grande partie du pays, les singes aussi sont sacrés et commettent mille déprédations dans les champs et les vergers. Je peux dire à mes lecteurs français : « Figurez-vous ce qui se passerait dans les fermes riantes de vos campagnes, qui font votre orgueil et l'admiration des étrangers, si un tel état de choses existait chez vous. »

Or, que penser maintenant des ambitions formidables du « mouvement nationaliste » qui déclanche en ce moment, contre le gouvernement britannique, les inimitiés que l'on sait ?

Il est faux de prétendre que les Anglais n'ont rien fait pour constituer dans les Indes un personnel indigène capable d'administrer. Mais de cela, les « nationalistes » n'ont aucun souci. Ils n'ont ou ne veulent avoir aucune idée des problèmes à résoudre en vue de l'autonomie qu'ils réclament. Eux-mêmes n'ont pas pris la peine d'étudier l'art de gouverner un grand peuple. Ils n'ont pas mis la main à la pâte. Ils refusent, au contraire, de collaborer avec ceux de leurs compatriotes auxquels, depuis dix ans, l'Angleterre a confié des postes de ministres, de directeurs départementaux, de législateurs. Ils n'ont aucun plan, aucun programme positif, aucune vue gouvernementale. Ils ne partent que d'un sentiment : l'anglophobie. A part cet instinct irraisonné, ils n'ont aucune conception arrêtée et commune. « Le mouvement nationaliste s'est toujours montré d'un caractère en quelque sorte fluide, et, comme une rivière en terrain plat, s'est souvent creusé de

nouveaux lits temporaires, les abandonnant pour d'autres, lorsque le sable des faits nouveaux les avait envahis. »

Ajoutons que si le mouvement nationaliste a pénétré dans toutes les régions et tous les milieux, il est loin de rallier l'unanimité ni même la majorité des Hindous : « Il y a, dans chaque province, des millions de cultivateurs qui l'ignorent totalement ou connaissent à peine son esprit. De plus, les milliers d'Hindous qui servent dans l'armée, la police, les emplois civils, étaient, au pire moment du mouvement anticoopératif de 1919-1922, et sont encore aujourd'hui, sauf une minorité infime, fort indifférents à ces appels peu voilés à la désertion. »

Prenons le cas de M. Ghandi. « Il a souvent déclaré qu'il ne réservait pas ses critiques philosophiques aux seuls Anglais qui gouvernent les Indes. Il a condamné, nombre de fois, la doctrine de l'*intouchabilité* de certaines castes. Il a dit dans les termes les plus clairs, à ses compatriotes, qu'avant d'avoir supprimé les séparations créées entre les castes par leurs convictions religieuses, ils ne pouvaient songer à réclamer leur indépendance. Cependant, lorsque ses adeptes eurent prouvé qu'ils ne l'écoutaient pas, il s'est, lui, par deux fois, livré à une campagne d'insultes contre les Anglais, et sa révolte contre la loi a été telle qu'il a fallu l'arrêter. »

Le rapport Nehru est une nouvelle preuve de l'incapacité des nationalistes à se mettre en face des faits.

Lorsque lord Birkenhead était au pouvoir, en qualité de secrétaire d'Etat pour les Indes, il fit l'offre loyale aux nationalistes Hindous d'examiner avec sympathie tout plan de réforme qu'ils pourraient présenter en vue d'aboutir au gouvernement autonome. C'est à la suite de cette offre que parut le rapport dit *Nehru*, du nom de son principal auteur : Pundit Motilal Nehru. La seule publication de ce plan souleva, entre les Hindous et les Musulmans, un tel conflit qu'il parut évidemment inapplicable. Nehru, au lieu de chercher à l'amender, à l'adapter aux circonstances mieux étudiées et mieux connues, se contenta de se jeter dans une opposition illégale à la Constitution existante. Le résultat fut qu'il dut être arrêté lui aussi, tout comme M. Ghandi.

Notez que les dernières réformes appliquées dans les Indes datent seulement de dix ans. Ce sont les réformes Montagu-Chelmsford, du nom de leurs deux auteurs principaux. En vertu des dispositions alors établies, l'Inde possède un corps législatif central dont la majorité est élue. Il y a des corps provinciaux, connus sous le nom de Conseils, pour traiter les questions intéressant soit l'agriculture soit l'enseignement, dans les provinces. Les Conseils ont le contrôle des administrateurs, comme dans les pays de régime démocratique. Ils peuvent renverser par leurs votes les ministres dont ils désapprouvent la gestion. Dans l'assemblée pan-hindoue, les membres élus votent le budget, sous la réserve rarement appliquée que les gouverneurs ou le vice-roi gardent le droit de rétablir les chapitres rejetés de dépenses.

Il existe donc pour les nationalistes un moyen légal de faire valoir leurs revendications. Malgré cela, une portion considérable d'entre eux a contrarié et combattu la Constitution par tous les moyens. Les Hindous énergiques et intègres qui ont consenti à entrer dans l'administration, en qualité de ministres ou de députés, ont en général été voués par eux à l'exécration publique. Un article de la Constitution Montagu-Chelmsford prévoit que, dans les dix ans de son application, une Commission sera établie pour rendre compte au Parlement des progrès réalisés grâce à cet acte, et pour décider s'il convient de restreindre ou d'étendre la champ de cette Constitution. Cette dernière se donne ouvertement comme but « la réalisation progressive d'un gouvernement responsable dans l'Inde anglaise, considérée comme partie intégrale de l'Empire britannique. »

La Commission prévue a été en effet constituée et elle a déposé son rapport. C'est ce qu'on nomme le rapport *Simon*. Il comporte deux volumes bourrés de documents. Il conclut à l'établissement d'un régime fédéral autonome. Les provinces seraient confiées à des gouvernements responsables devant des députés élus. Ces députés de provinces éliraient à leur tour un Corps législatif central, appelé à remplacer l'assemblée pan-Hindoue actuelle, et qui prendrait le nom d'Assemblée fédérale.

C'est ou plutôt ce serait un pas énorme vers cette autonomie que réclament avec tant d'insistance et de tapage les nationalistes.

« Et cependant, le nationalisme politique s'est non seulement tenu à l'écart des travaux de la Commission, mais il a essayé, quoique sans grand succès, de la boycotter et d'empêcher ses enquêtes. On croirait, à lire les commentaires violents des feuilles nationalistes, qu'il s'agissait là d'une sorte d'Inquisition médiévale, et non pas d'un Comité composé de *gentlemen* anglais, éclairés et courtois, aidés par leurs collègues hindous, tous désireux d'examiner tous les points de vue, même ceux des nationalistes les plus violents. Finalement, pour mettre le comble à sa sottise, le mouvement nationaliste a refusé de prendre part à la Conférence qui doit avoir lieu cet automne, et à laquelle siégeront les représentants de toutes les nuances de l'opinion hindoue, comme ceux du gouvernement britannique, tous sur le même pied. Ils seront invités à discuter librement et sans restriction la forme que doivent prendre les réformes de l'Acte Montagu-Chelmsford. Ils auront le droit de proposer un plan de leur choix, s'il ne leur plaît pas d'accepter celui que suggère la Commission Simon. »

Après cet exposé sincère de lord Winterton, il semble bien que l'on puisse conclure que les nationalistes manquent de faculté réalisatrice. C'est, on ne l'ignore pas, la plus grave des lacunes,

pour des juges anglais. Il serait difficile d'accuser le gouvernement britannique de n'avoir pas joué le franc-jeu, le *fair play*, suivant le mot consacré, dans cette grosse affaire de l'Inde.

L'« AMI DU CLERGÉ » ET LES LIVRES

Comptes rendus Bibliographiques

Georges GOYAU. **L'Eglise en marche.** *Etudes d'histoire missionnaire* (2e Série). — In-12 de 268 p., 12 f. — Paris, Editions *Spes*.

La 1re Série de ces Etudes (voir *Ami* 1929, p. 153) a déjà fait connaître à nos lecteurs comment M. Goyau sait illustrer, par le récit de divers épisodes, l'activité missionnaire de l'Eglise à travers les âges.

Chaque « épisode » forme une des leçons données par l'éminent auteur à l'Institut Catholique de Paris. Ces leçons diverses n'ont entre elles d'autre lien que la continuité même du zèle apostolique qui anime l'Eglise depuis sa fondation jusqu'à nos jours : zèle qui est comme l'efflorescence de la sainteté, de la catholicité, de l'apostolicité dans une unité vivante et conquérante.

M. Goyau nous dit comment dès le ve siècle le moine Patrice, et au début du VIIe siècle le moine Colomban, Irlandais tous deux, organisent des missions sur le continent, suscitent des missionnaires qui se dispersent à travers l'Europe pour y annoncer l'Evangile. Ce sont, pour ainsi dire, les précurseurs du mouvement missionnaire, obéissant instinctivement à la divine consigne du Christ : « Allez, enseignez toutes les nations... » Mais bientôt Rome prendra la direction de ce mouvement qui, en droit comme en fait, ressortit à son autorité. Même lorsque la mission devint institution d'Etat, comme sous Charlemagne, l'Eglise saura rappeler aux princes chrétiens enclins à subordonner la conquête des âmes à celle des territoires qu' « on attire l'homme à la foi et qu'on ne peut l'y forcer ». Pousser les gens au baptême, ce n'est pas nécessairement leur faire faire un pas vers la religion. La mission de S. Anschaire vers le roi de Danemark évoquera encore la conception chère à l'époque carolingienne : la conversion du peuple par celle du roi ; mais ici, grâce à l'esprit religieux de Louis le Pieux, cette conversion s'effectuera, non par la violence, mais par la persuasion.

La troisième leçon montre comment, dans l'esprit du saint roi Louis IX, le désir de l'œuvre missionnaire se substitua peu à peu à celui des croisades : la dernière croisade, en réalité, a la portée d'une œuvre missionnaire.

Dans les temps modernes, M. G. nous arrête sur la physionomie canadienne de Mère Catherine de St-Augustin qui fut « rien qu'en souffrant, rien qu'en levant ses regards vers l'au-delà, et sans être connue de ceux pour qui elle besognait, la chargée d'affaire des Canadiens auprès du Dieu qui punit et pardonne ».

L'évangélisation des Noirs à l'île Maurice évoque le souvenir des Lazaristes et surtout du P. Laval, de médecin devenu prêtre et missionnaire. Arrivé le 13 septembre 1841 à Maurice, le vaillant apôtre devait y achever ses jours ; il y mourut le 9 septembre 1864. Durant son séjour, il avait amené à la foi chrétienne et au baptême soixante-sept mille noirs libérés : c'est avec cette gerbe d'âmes qu'il se présenta devant Dieu ! L'éloquente conférence que lui consacre M. G. fait ressortir le point de départ, infime et tout occasionnel, de ce merveilleux apostolat : leçon précieuse qui nous incite à adorer les desseins secrets de Dieu.

L'œuvre africaine des Missions de Lyon (6e conférence) a une histoire tout aussi édifiante : la main de la Providence s'y retrouve parmi toutes les contradictions et adversités du début. Mais ce qu'on doit admirer davantage, c'est l'esprit catholique d'une œuvre appuyée par le gouvernement français : les premiers missionnaires entendaient déjà ne venir en Afrique que pour des fins spirituelles ; c'est aussi leur intuition remarquable de la nécessité d'un sacerdoce indigène. Dès 1860, les principes rappelés par Benoît XV et Pie XI sont observés : heureuse orientation du sens chrétien ! La figure du P. Planque domine, radieuse, toute cette histoire.

Mais la leçon la plus touchante est peut-être celle qui concerne l'évangélisation des lépreux, la charité héroïque du P. Damien !

Nous venons d'écrire le mot « charité » : l'exercice de cette vertu, sous toutes les formes qu'elle peut revêtir, voilà l'aide merveilleuse à laquelle font appel les missionnaires dans l'œuvre de la propagation de la foi ; aide à laquelle, au cours des siècles, l'Eglise a toujours eu recours ; charité de Pierre Claver se dévouant aux esclaves ; charité de Vincent de Paul à l'égard des déshérités de son siècle ; charité des religieuses de St-Joseph se consacrant au soin des malades musulmans ; charité des œuvres de bienfaisance de toute sorte à l'égard des enfants, des vieillards, des miséreux... « Les œuvres parlent à leur manière, disait Bossuet (Sermon sur la *Haine de la Vérité*), et d'une voix bien plus forte que la bouche même ; c'est là que paraît tout le fond du cœur ».

C'est cette voix de la charité que nous fait entendre, d'une façon éloquente, tout le livre de M. Goyau. Il se clôt sur des considérations de la plus haute valeur mystique touchant l'apostolat missionnaire réalisé à Lisieux sous l'inspiration de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus. Elle reste toujours vraie la parole de Brunetière : « La Carmélite aux pieds nus, qui pleure dans son cloître sur les péchés du monde, les efface. Il s'établit, dans la société catholique idéale, une circulation perpétuelle de charité ».

La Légende dorée au-delà des mers. (Collection « La Vie chrétienne »). — In-16 de 356 p., 12 f. — Paris, Bernard Grasset.

Cette « légende dorée au-delà des mers », ce sont les gestes des martyrs dans les Missions lointaines ; martyrs trop peu connus, mais dont la vaillance, l'héroïsme, la sublimité ne le cèdent en rien aux sentiments que nous nous plaisons à admirer chez les premiers martyrs de l'aube du christianisme.

« Parmi ces gestes, écrit M. Maurice Vaussard dans la Préface, ceux des saints et saintes indigènes, des proto-martyrs du Japon, de l'Annam, de la Corée, du Céleste Empire, de l'Ouganda, etc., méritaient spécialement d'être popularisés. Et de même les traits admirables de vaillance chrétienne de confesseurs humbles ou illustres dont il n'est pas question d'instruire le procès de béatification, qui n'ont eu en leur temps et en leur pays qu'une vertu ordinaire, — vertu si haute pourtant qu'elle est pour notre tiédeur de fils premiers-nés de l'Eglise, bien loin désormais, en général, de la ferveur des origines, un reproche vivant, une leçon salutaire et permanente...

« ...On éprouve un véritable émerveillement à voir sous toutes les latitudes, dès qu'on leur a prêché l'Evangile, des hommes de tout âge et toutes conditions arriver à pratiquer jusqu'à l'héroïsme les vertus traditionnelles du chrétien : humilité, détachement, esprit de pénitence, de foi, de piété... »

Le préfacier fait ensuite en raccourci le tableau de ces vertus, — telles que les différentes monographies du volume les reconstituent, — et conclut en ces termes : « En vérité, que manque-t-il à cette sanglante épopée de trois siècles, vécue de l'extrême Asie à l'ex-

trême Amérique, pour être en tous points comparable à la phalange de Saints qui dans notre Occident s'implanta aux premiers siècles du christianisme ? Absolument rien, et l'on peut même dire que nous connaissons avec certitude plus de traits authentiques de sublimité dans la vie ou devant la mort de la part des saints indigènes, situés plus près de nous dans le temps, que concernant les saints européens ou africains des trois premiers siècles, martyrisés plus près de nous dans l'espace, mais dont, à part quelques-uns, comme Irénée, Perpétue ou Cyprien, nous savons fort peu de chose ».

C'est donc un devoir de témoigner par des faits aux chrétientés indigènes que nous les estimons à leur valeur, à leur très grande valeur, rendue éclatante pour tous dans les causes de béatification commencées, ou même closes par l'exaltation la plus méritée, au cours du XIX^e^ et du XX^e^ siècle. Le moyen le plus accessible de populariser la dévotion envers d'admirables serviteurs de Dieu est encore de publier le récit de leurs actes héroïques. Déjà quelques essais heureux ont été tentés, notamment par le P. Mertens dans les deux volumes si suggestifs qu'il a intitulés : *La Légende dorée en Chine* (voir *Ami* 1922, p. 782). C'est en s'inspirant d'une pensée analogue que M. Maurice Vaussard a proposé aux différents collaborateurs du présent volume de composer une sorte de « florilège » où seraient réunis, sous une forme concise et maniable, mais toujours d'une réelle tenue littéraire, les plus émouvants récits de sainteté héroïque, cueillis dans les Missions les plus lointaines.

Tous ces récits sont émouvants, quelques-uns plus particulièrement touchants. Quoi de plus beau que le martyre de ce vieil et incorrigible fumeur d'opium dont le P. Mertens nous retrace le magnifique rachat et l'héroïsme devant le bourreau qui abat tous les siens, et lui le dernier ? Quoi de plus intéressant que les notes publiées par René Schwob (d'après le P. Lazare, carme) sur la vie stigmatisée et expiatrice de la petite sœur arabe, Marie de Jésus Crucifié, où nous retrouvons par avance toutes les mystérieuses compassions d'une Thérèse Neumann ? Il faudrait analyser dans le détail toutes ces monographies, d'un intérêt palpitant. Hélas ! c'est chose impossible, et nous devons nous contenter d'en faire la sèche nomenclature : Robert RICARD : *Martyrs Mexicains*. — Jean SOULAIROL : *Le Roi Galâwdéwar*. — André BELLESSORT : *Les Martyrs Japonais*. — Marcel BRION : *Les Martyrs Indiens du Paraguay*. — R. VILAIN, S. J. : *Kateri Tekakwitha, la Sainte Sauvagesse*. — Victor POUCEL : *Le Bienheureux Der Gomidas Keumurdjian et les Martyrs d'Arménie*. — R. P. CHARLES : *Le P. Joseph Vaz*. — Eug. SIMONEAU : *Martyrs mystiques d'Annam*. — Emile BAUMANN : *Martyrs Coréens*. — Georges GOYAU : *Le Bienheureux Ghèbrè Michael*. — René SCHWOB : *Vie de Sœur Marie de Jésus Crucifié*. — R. VALLERY-RADOT : *Les Martyrs de l'Ouganda*. — Henri GHÉON : *Les Martyrs de Pékin*. — Pierre-Xavier MERTENS : *Le martyre du fumeur d'opium*.

« Collection PAX » (vol. XXXI). **Dom Hildebrand de Hemptinne, abbé de Maredsous, premier Primat de l'Ordre bénédictin (1849-1913)**, par dom Hadelin DE MOREAU, moine de l'abbaye de Maredsous. — In-8 de 396 p., 15 f. — Paris, Desclée, de Brouwer et C^ie^.

Cette vie de dom Hildebrand est intéressante non seulement à cause de la grande figure qu'elle met en relief, mais encore parce qu'elle retrace, en ses éléments essentiels, l'histoire du développement de l'Ordre bénédictin dans la deuxième moitié du XIX^e^ siècle, et son organisation par le pape Léon XIII en confédération sous la direction générale d'un Primat. L'ouvrage est donc plus qu'une simple biographie, et il mérite de retenir très particulièrement l'attention des historiens catholiques.

L'auteur retrace l'enfance pieuse, l'adolescence enthousiaste, la vocation du jeune Félix-Pierre-François-Joseph de Hemptinne. Devenu moine de Beuron, c'est grâce à un séjour qu'il fit dans sa famille à Gand, qu'il put préparer et réaliser la fondation de Maredsous, dont, après bien des vicissitudes et des fondations nouvelles en Ecosse et en Bohême, il devait devenir prieur, puis second Abbé.

A peine la bénédiction abbatiale reçue au Mont-Cassin, le nouvel élu est retenu à Rome par Léon XIII, en vue de la fondation de Saint-Anselme. On sait le but de cet établissement modèle : fournir à l'Ordre entier de St-Benoît un Collège d'études ecclésiastiques pour les jeunes moines. L'organisation de ce Collège, matérielle, intellectuelle, morale et religieuse, fut l'œuvre de l'Abbé de Maredsous. Désormais, dom de Hemptinne se partagera entre son abbaye et St-Anselme. A l'occasion de la pose de la première pierre de l'Université bénédictine, — où furent présents, avec le cardinal Dusmet, archevêque de Catane, soixante prélats et abbés bénédictins, — la réunion des abbés fut saisie d'un certain nombre de propositions pontificales se référant à un double objet : la fédération des différentes Congrégations bénédictines et l'avenir du Collège St-Anselme. Après des pourparlers et des échanges de vues, après des précautions multiples et répétées pour sauvegarder l'autonomie des monastères, l'indépendance des Congrégations entre elles, le maintien de leurs constitutions et supérieurs, les congressistes tombèrent d'accord pour « qu'un Représentant de tous les « Bénédictins noirs » fût créé à Rome, avec les attributions que le Souverain Pontife voudrait bien lui conférer. Celui-ci serait en même temps abbé de St-Anselme, élu pour douze ans par les abbés des monastères et les chefs des Congrégations et aurait le recteur sous sa complète dépendance ».

On sait que, tout en approuvant cette décision du congrès, Léon XIII, pour la première fois et de son propre mouvement, choisit comme Abbé-Primat dom de Hemptinne, réalisant ainsi un dessein lentement élaboré, longuement poursuivi.

A partir de ce moment l'activité du Primat est pour ainsi dire universelle. On le trouve à la tête de tous les mouvements, liturgique, artistique, littéraire, missionnaire, de l'Ordre bénédictin. Dom de Moreau observe une réserve voulue sur l'influence exercée par dom de Hemptinne ; néanmoins il nous laisse entendre que cette influence fut considérable et dans l'Ordre entier. Le titre d'Abbé-Primat n'a pas été pour lui purement honorifique. Si, en fait, il n'est intervenu pour l'Ordre entier qu'assez rarement et pour des objets qui ne sont peut-être pas essentiels, il s'est interposé très fréquemment en faveur de diverses Congrégations et de différents monastères. Restauration de l'Ordre au Brésil, en Portugal ; visite des Abbayes et Prieurés de France ; adaptation de la vie bénédictine au catholicisme renaissant en Angleterre ; réglementation du tiers-ordre (oblats) bénédictin ; dévotion à la médaille de S. Benoît ; indulgence de la Portioncule bénédictine ; fondation du Collège grec de St-Athanase : que d'initiatives ou d'entreprises heureuses et couronnées de succès ! Faut-il rappeler également la part prise par l'Abbé-Primat dans la restauration du plain chant grégorien ? C'est surtout sous le pontificat de Pie X que s'affirme cette magnifique initiative. Puis, c'est en 1907 le synode des Archi-Abbés à l'Aventin, où l'on agite toute une série de questions relatives à la perfection monastique, à la discipline régulière et à l'office divin. A cette occasion, le cardinal Rampolla, président de la Commission Biblique, confiait aux Bénédictins l'œuvre de la révision de la Vulgate.

Les derniers chapitres s'attachent surtout à retracer le caractère moral et surnaturel de celui qui, tout en se considérant comme le Père de ses moines, n'abdiquait pas la fermeté et l'autorité nécessaires dans le